

Le 23 septembre 2022

La Maire de Mignaloux-Beauvoir

Chères Mignaliennes, chers Mignaliens,

Je tenais à porter à votre connaissance le choix de Grand Poitiers dans le cadre de l'étude de mobilité concernant **le contournement de Mignaloux-Beauvoir**, projet qui devrait être présenté au représentant de l'Etat, dans les semaines à venir.

Après plusieurs échanges en réunions de travail préalables de Grand Poitiers, force est de constater qu'aucun consensus n'a réussi à se dégager et les oppositions ont été vives.

Grand Poitiers nous propose **un contournement dénommé « Nord Touches »** (en jaune sur la carte au verso) **qui ne contourne rien**. Un contournement c'est faire le tour pour éviter, hors celui-ci ne représente qu'une énième coupure pour notre commune : il y en avait déjà deux d'est en ouest (RN 147 et RD 951) et en voici une de plus, du nord au sud.

La solution prônée et ardemment défendue par le conseil municipal de Mignaloux-Beauvoir et la majorité des habitants n'a pas été retenue. Je veux parler de **la solution Nord** proposée par la DREAL (en vert sur la carte) qui présentait l'avantage d'**un moindre impact pour les habitants**. Le conseil municipal rappelle ainsi ce qui a été affirmé dans son programme à savoir **l'HUMAIN au cœur du territoire**.

Le 13 octobre 2006, suite à une concertation publique, le Ministre de l'équipement avait arrêté le choix d'un contournement Nord pour l'aménagement de l'entrée Sud-Est de Poitiers sur la RN 147.

Le Conseil Municipal réaffirme (délibération du 15/03/2022) le choix d'un contournement Nord débouchant au niveau de la voie André Malraux comme étant la seule solution capable :

- ▶ de **capter les flux de la RN 147** (20 000 véhicules/jour dont 2 300 poids lourds) **et de la RD 951** (13 000 véhicules/jour dont 1 500 poids lourds),
- ▶ d'obtenir une **circulation apaisée de la RD 951** permettant :
 - ▶ de requalifier cet axe comme un axe cyclable,
 - ▶ de créer une liaison directe pour une ligne de transports en commun entre Chauvigny et Poitiers en réaménageant l'échangeur de la voie Malraux,
- ▶ de **diminuer considérablement toute circulation parasite** au travers des quartiers et lotissements.

Dans la solution proposée par Grand Poitiers, Mignaloux-Beauvoir supporterait seule le flux des voitures et camions. **Où est la solidarité communautaire ?**

Ceci n'est pas un projet d'aménagement du territoire mais bien **un projet de division de la commune** qui empêchera tout développement futur.

Je privilégierai toujours la santé et la sérénité des habitants. C'est pourquoi **mon conseil municipal et moi-même nous opposons fermement à cette proposition** tant sur le fond que sur la forme.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre engagement sans faille.

Bien sincèrement.

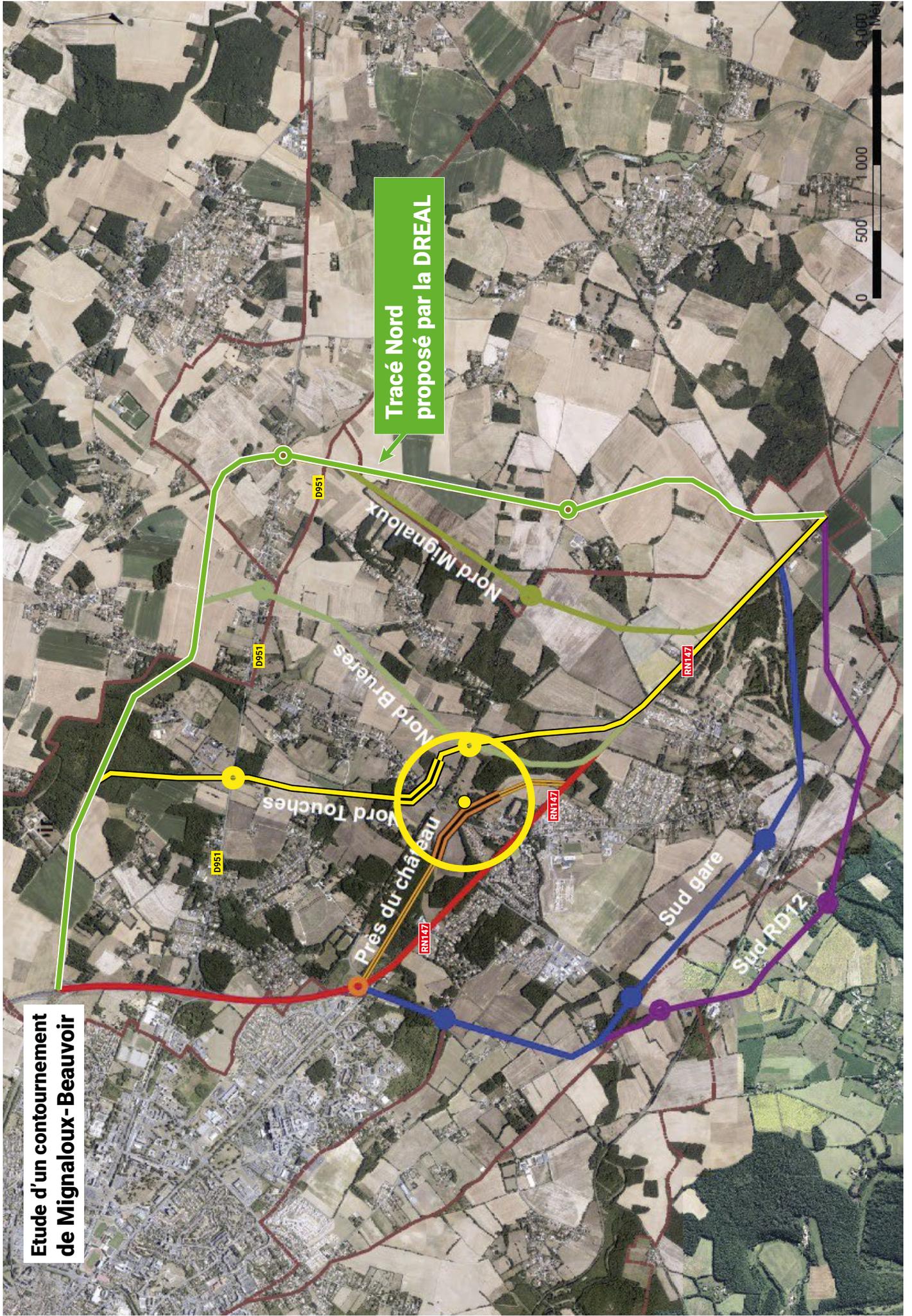
Votre Maire



Dany Coineau

**Etude d'un contournement
de Mignaloux-Beauvoir**

**Tracé Nord
proposé par la DREAL**



Nord Mignaloux
Nord Brères
Nord Touches
Près du château
Sud gare
Sud RD12

D951
D951
D951
D951

RN147
RN147
RN147

